

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement : Canada et États-Unis, \$1.00 par an. Étranger, \$1.50 par an.

VOL. VI.

1 MARS 1907

No. 5

AVIS AUX CATHOLIQUES

DECLARATION DE M. EDWARD BROWN AUX ELEC- TEURS DU MANITOBA

(*Manitoba Free Press*, Winnipeg, Monday, February 11, 1907)

(TEXTE)

"We will administer the law as to Public Schools impartially and without favor, and will not tolerate the paying of the Government grant to schools which fail to comply with the terms of the Public School Act, and we will strenuously defend the rights of the Province to absolute control of its own educational matters should those rights ever be attacked. Equality of rights and special privileges to none is the motto under which we fight."

(TRADUCTION)

"Nous appliquerons la loi au sujet des Ecoles Publiques avec impartialité et sans faire de faveur. Nous ne permettrons pas que l'octroi du gouvernement soit payé aux écoles qui ne se conformeront pas aux termes de l'Acte des Ecoles Publiques. Nous défendrons hardiment les droits de la Province au contrôle absolu en matière d'éducation dans le cas où ces droits seraient attaqués. Droits égaux à chacun et privilèges spéciaux à personne, telle est notre devise (is the motto) pour la présente lutte."

CONCLUSION—Et l'on dira que la question des écoles est réglée. A bon entendeur, salut!

SOMMAIRE—Avis aux Catholiques—Le règlement du carême—Le rêve de Clémenceau—Nouvelle Encyclique—Le français au collège et au couvent—L'anglais au collège—Monsieur à Sainte-Agathe—A Saint-Antoine d'Aubigny—Une conversion à Sainte-Anne—Grande visite—A travers le diocèse—Les biches à Penclos—Les couleuvres—Remerciements—La fraternité maçonnique—Décès.

LE RÈGLEMENT DU CAREME

POUR 1907.

Ce règlement sera le même que celui de l'année dernière.

En vertu d'un Indult spécial du Saint-Siège, en date du 27 janvier 1903.

1o Il est permis de faire gras tous les lundis, mardis et jeudis, sans excepter ceux de la Semaine Sainte, et tous les samedis, excepté celui des Quatre-Temps et le Samedi Saint; mais dans ces jours il ne sera permis de faire gras qu'à un seul repas, dans lequel il est interdit de faire usage du poisson.

3o Tous les mercredis et vendredis du Carême sont des jours d'abstinence à tous les repas.

4o Le jeûne reste obligatoire pour chacun des jours du Carême, excepté le dimanche.

Pour compenser cette faveur du Saint-Siège qui veut bien adoucir la loi de l'Église, les fidèles devront faire une aumône. En conséquence, il y aura dans chaque église ou chapelle publique de ce diocèse, un tronc spécial que MM. les Curés auront soin de faire placer et d'indiquer aux paroissiens, pour recevoir les aumônes du Carême.

Ces aumônes seront transmises au procureur de l'Archevêché immédiatement après Pâques, pour être employées aux œuvres de charité du diocèse, au choix de l'Ordinaire.

† Adélarde, o.m.i.,
Arch. de St Boniface.

LE REVE DE M. CLEMENCEAU

Il est très imprudent parfois, de rêver tout haut et les yeux ouverts.

M. Clémenceau, président actuel du bloc maçonnique français, commence à en vouloir à ses coreligionnaires d'outre-Manche, de rappeler publiquement et sans aucune pudeur,

les jolis rêves qu'il fit jadis et qu'il s'efforce aujourd'hui de réaliser.

Il n'y a pas longtemps, un M. W. S. Lilly racontait tout bonnement, dans le *TIMES* de Londres, les projets de M. Clémenceau d'il y a 24 ans, concernant la destruction de la religion catholique en France.

A ces affirmations aussi brutales qu'importunes à l'heure actuelle, M. Clémenceau a opposé un démenti officiel et surtout, officieux. Mais, M. Clémenceau n'a pas de chance, car voilà que ce démenti vient d'être relevé par un autre de ses amis d'outre-Manche qui est actuellement le correspondant parisien du *GLASGOW OBSERVER*.

Voici comment ce dernier raconte ce fait:

" Dans le secret meeting du Grand-Orient de Paris qui est le corps dirigeant de la franc-maçonnerie française, M. Clémenceau (maintenant premier ministre de France) le 2 d'avril 1882, s'exprimait ainsi: "Si, en dépit des mesures sur lesquelles nous insistons, — La suppression des Ordres religieux et la rupture du Concordat — si, en dépit de la laïcisation de l'école et de tous les établissements publics, le cléricalisme a encore quelques racines dans le pays, nous arriverons bien à les extirper complètement, en rendant l'exercice du culte absolument impossible " by careful manipulation of the penal code."

C'est ainsi que nous ferons tomber la Confession sous l'Article 334, qui punit la "séduction de l'enfance."

Nous priverons le Clergé de toutes ressources financières en lui interdisant de recevoir aucun argent pour la Messe, les baptêmes ou toutes autres cérémonies.

Pour réaliser cela, nous n'aurons qu'à faire tomber toute réception d'argent pour les cérémonies du culte, sous les Articles 404 et 427 qui punissent toute "optention d'argent sous de faux prétextes"

" C'est pour cela que nous ne demanderons pas autre chose que la Séparation de l'Eglise et de l'Etat (sous cette formule, la séparation sera bien plus facilement acceptée par le public), et nous pourrons ainsi poursuivre la réalisation du plus bel et du plus efficace idéal — à savoir: "la suppression de l'Eglise dans l'Etat moderne"

Et la revue: *THE AVE MARIA*, à laquelle nous empruntons ce récit, ajoute: " Ce n'est là qu'un des innombrables discours

qui ont été applaudis dans les Loges, durant les deux ou trois dernières décades. Nous en avons nous-mêmes relevé douze et plus, pendant cette période ”

L'AVE MARIA n'est pas seule à avoir jeté le cri d'alarme. Malheureusement, tous les jeteurs de hauts cris en ont été pour leur peine. Tous ont été tournés en ridicule par les Catholiques eux-mêmes.

Ce n'est pas en France seulement qu'il en est ainsi d'ailleurs, c'est un peu partout. Partout comme en France, tant que tout ne sera pas définitivement perdu, tant que l'Eglise ne sera pas étranglée, on continuera à dire à ceux qui jettent le cri d'alarme: Laissez-nous donc tranquilles avec votre Franc-maçonnerie, vous êtes des lunatiques; c'est une maladie et un besoin chez vous, de crier périodiquement: au loup! au franc-maçon!

Le présent de la France est une leçon aussi éloquente que triste et lamentable. Dieu veuille du moins, que nous sachions en profiter.

NOUVELLE ENCYCLIQUE.

Sa Sainteté Pie X a publié une nouvelle encyclique condamnant la nouvelle loi par laquelle le gouvernement maçonnique de la France espérait tromper le peuple afin de pouvoir plus facilement étrangler le Clergé.

Cette Encyclique n'étant pas seulement adressée au Clergé, mais au peuple français tout entier, "l'Association Catholique de la Jeunesse Catholique de France" a cru répondre à la pensée du Pape en l'affichant partout.

Bravo! voilà qui est de l'action bien comprise.

De son côté, en quinze jours seulement, la Maison de la Bonne Presse de Paris a vendu deux millions d'exemplaires de cette Encyclique.

Il faut avouer que la parole du pape a encore quelque pouvoir surtout quand on songe qu'il y a 360 ans Luther condamnait le Pape à mort!

En effet, l'an 1546, Luther disait: "O Pape, vivant, j'ai été un fléau pour toi! Mort, je serai ta mort!" Le lendemain du jour où il écrivait cette parole, Luther expirait.

Voilà de cela 360 ans

Et le Pape vit encore!

LE FRANÇAIS AU COLLEGE DE ST BONIFACE
ET
A L'ACADEMIE STE MARIE DE WINNIPEG

Le 4 février, il y a eu au Collège, une séance très intéressante donnée par l'Académie française, sous la présidence de M. Chabot.

Après la lecture d'un joli travail de M. Rosario Prince sur nos hommes célèbres, M. Alexandre Bernier a fait un plaidoyer en faveur de l'influence de "l'école" comme supérieure à celle de la "presse", et M. J. Bte Sauvé a plaidé en faveur de la "presse" comme ayant plus d'influence que "l'école"

Deux des trois juges se sont prononcés en faveur de "l'école" tout en faisant part presque égale d'honneur au champion de la "presse"

Le troisième juge a dit : d'après le dossier fourni, comme juge du débat, je suis d'opinion que la " Presse " l'emporte !

Tout le monde a admiré avec Mgr l'Archevêque qui a proclamé le jugement du tribunal, comment ces jeunes écoliers parlent la langue française avec une correction et une facilité vraiment remarquables.

L'impression générale a été que l'on doit travailler pour l'école plus que jamais, mais qu'il faut travailler bien davantage pour la " presse catholique " " A l'heure actuelle, s'est écriée Sa Grandeur, une nation catholique sans presse catholique bien organisée est une nation perdue "

Le chant comique de M Alexandre Lambert, " Un vrai Tartarin de Tarascon " et le chant grave de M. Tremblay, ont fort agrémente cette séance.

— Le 5 février, à l'Académie Ste Marie de Winnipeg, 17 élèves de langue française ont exécuté un vrai tour de force en nous servant neuf travaux en excellent français et d'un intérêt tel que le programme épuisé, chacun écoutait encore.

Le programme en forme de drapeau du Sacré-Cœur indiquait, outre les chants patriotiques les mieux choisis, les matières suivantes:

La 1ère messe au Canada, la 1ère messe à Winnipeg

Nos montagnes.

La plaine.

Les cours d'eau.

Québec-Ottawa-St Boniface.

La croix et l'épée.

Nos hommes célèbres.

Nos femmes célèbres.

Le lis de France, la rose d'Angleterre, l'érable du Canada.

Chacun de ces morceaux a été très bien lu, et c'était comme une perle historique dans un écrin de belle littérature française, ornée de sentiments patriotiques et agrémentée de traits d'esprit gaulois

“Il faut avouer, a dit Mgr l'Archevêque, que les femmes seules peuvent trouver le secret de dire tant de belles choses en si peu de temps, et de parler de tant d'hommes et d'événements historiques sans se compromettre.

Les chants ont été ravissants, surtout les vieux chants patriotiques, de ce “Petit Mousse noir qui était bien blanc et bien charmant”

Le clou a été — le morceau de la fin redisant notre fidélité à la Mère-Patrie, le doux pays de France, même et surtout aux jours de deuil; notre loyauté envers l'Angleterre; et notre amour passionné envers notre patrie bien-aimée, notre chez nous, notre cher Canada. — Vive le lis de France, vive la rose de l'Angleterre; mais par dessus tout, vive l'érable du Canada.

Vraiment, il y a un “cercle de parler français” à l'Académie Ste Marie où la majorité des élèves est de langue anglaise et on y parle le “beau parler” Français!

A la fin de la séance, Delle Christina Beauchamp de Qu'Appelle a récité une adresse pleine de sentiments délicats et élevés, et elle a présenté à Monseigneur, au nom de ses compagnes, une belle couronne de feuilles d'érables d'automne, aux couleurs les plus chatoyantes; or, sous le feuillage, il y avait \$45 piastres, offertes pour la nouvelle cathédrale! — La spontanéité du don en double la valeur!

L'ANGLAIS AU COLLEGE DE ST BONIFACE

Nous avons dit, il y a un instant, comment le Collège de St Boniface savait cultiver la belle langue française.

Nous devons ajouter que l'anglais est loin d'y être négligé, et que les soins qui sont accordés à l'étude de la langue de Shakespeare, sont propres à satisfaire les plus exigeants.

Mardi soir, le 12 de février, les élèves du Collège ont donné une jolie séance en anglais.

La pièce a été des mieux réussie, et la musique ainsi que les récitations ont contribué à faire un tout des plus charmants et une des plus agréables soirées.

Son Honneur le Lieutenant Gouverneur qui présidait la séance, a pu se convaincre que l'anglais n'était point négligé au Collège de St Boniface.

BELLE FETE A STE AGATHE.

Le 9 février, S. G. Mgr l'Archevêque accompagné de M. l'abbé Vorst, est allé célébrer la fête patronale de Ste Agathe et féliciter le digne M Bourret, curé de la paroisse, et ses généreux fidèles, des sacrifices qu'ils ont faits pour restaurer l'intérieur de leur église, recouvert de métal peint et doré.

Le tout a coûté plus de \$4 000 piastres, sans compter un grand nombre de belles statues, les trois autels superbes repeints à neuf, et des vases sacrés, des ornements, et d'autres riches objets de culte offerts par les paroissiens. — Il est vrai que leur digne curé leur a donné l'exemple puisqu'il a payé de sa propre bourse, les trois quarts des frais de restauration. Le dimanche, Monseigneur a parlé, après la messe de huit heures, aux hommes de la Ligue du Sacré-Cœur.

Après la grand'messe, Sa Grandeur a répondu à une remarquable adresse présentée par M. le Curé. Monseigneur s'est ensuite adressé aux Dames de Ste Anne ainsi qu'aux Enfants de Marie.

La grand'messe a été chantée par M. le Curé, assisté du R. P. Loriau, supérieur des F. M., comme diacre et de M. Vorst comme sous-diacre. Le R. P. Chaignes, F. M., dirigeait le chant. Il a aussi fait la quête pour sa communauté si éprouvée par l'incendie qui a détruit leur maison de Cartier.

A 11hres a. m. les Révérendes Sœurs des Saints Noms de Jésus Marie ont donné une très jolie séance au couvent, et chacun a admiré comme ces chers enfants savent dire avec un naturel charmant et une naïveté délicieuse des choses tout à la fois sublimes et instructives. — Oui, petit à petit, ces chers oiseaux du bon Dieu feront leur nid.

Le lendemain, lundi, 11 février, le service du 30e jour a été chanté à 9½, par M. l'abbé Gendron, curé de la Salle, pour le repos de l'âme du regretté M. Filion. M. l'abbé Desrosiers était présent. — Mgr l'Archevêque a donné l'absoute.

Nous ne pouvons terminer ce trop court rapport, sans citer

deux passages de l'adresse de M. l'abbé Bourret, qui ont dû plaire tout particulièrement à Mgr l'Archevêque.

— PAROLES DU PAPE. — Nous sommes heureux Monseigneur, de voir que le Saint Père a compris les efforts que vous avez faits pour le soutien des écoles et de la langue française au Manitoba. Nous avons applaudi aux paroles d'encouragement qu'il vous a adressées. Cette approbation est une juste récompense de vos vaillants combats.

— LA CATHÉDRALE. — Enfin, Monseigneur, permettez-moi de vous dire un mot d'une œuvre qui vous est chère entre toutes, je veux parler de la nouvelle cathédrale. Ce monument élevé pour la plus grande gloire de Dieu, sera le couronnement de votre épiscopat aussi bien que la gloire du diocèse. Les générations qui vous succéderont, salueront avec bonheur le nom de celui qui aura doté le pays, d'un temple aussi majestueux.

Bien que vous payiez la presque totalité du coût de ce bel édifice, vous désirez que chaque paroisse apporte d'une manière spontanée, une obole, afin que vous puissiez dire que ce n'est pas votre œuvre particulière, ni l'œuvre de St Boniface, mais l'œuvre du diocèse. Ceci est un sentiment bien digne de Votre Grandeur, et soyez certain, Monseigneur, que la paroisse de Ste Agathe qui, comme vous le voyez, vient de faire des dépenses assez considérables pour finir son église, voudra aussi figurer parmi celles qui auront aidé à l'érection de ce superbe monument.

A ST ANTOINE D'AUBIGNY.

En partant de Ste Agathe, le dimanche après-midi, Monseigneur est allé, suivi de 30 voitures, rendre honneur au digne curé de St Antoine d'Aubigny. M. l'abbé Mathias Desrosiers qui est sorti victorieux des luttes regrettables que lui a livrées un petit groupe de Catholiques menés par un misérable qui a heureusement débarrassé le pays de sa présence.

L'église était remplie de paroissiens qui ont écouté avec une attention respectueuse et avec émotion, les paroles de paix et de paternelles remontrances que le premier pasteur du diocèse leur a adressées, en réponse à l'adresse de M. le Curé qui a tendu la branche d'olivier à tous ses paroissiens.

UNE CONVERSION A STE ANNE.

Le dimanche, 3 février, il y avait fête au couvent de Ste Anne des Chênes. La chapelle avait revêtu ses plus riches parures, et les chants pieux des cantiques allaient au cœur des fidèles. Le héros de la fête, le bon Monsieur Hick ne pouvait lui aussi s'empêcher de verser des larmes. Il comprenait toute la grandeur de la cérémonie qui allait avoir lieu, et durant laquelle il devait accomplir un des actes les plus importants de sa vie, car dans quelques instants il devait être enfin enfant de Dieu et de l'Eglise.

C'est bien le cas de dire ici que le bon Dieu sait toujours arriver à sa fin, et quand il veut à lui une âme, il l'y conduit presque par la main.

M. Hyck appartenait autrefois à l'Eglise anglicane. Doué d'une belle intelligence, il avait lu beaucoup, mais hélas! des livres contre notre religion. Aussi, ses préjugés étaient-ils nombreux. Il fit cependant élever sa fille chez les RR. SS. Grises, et elle ne tarda pas à embrasser la vraie foi, ce fut déjà pour lui un avertissement divin.

Par un bienfait de la Providence, il travailla au couvent de Ste Anne; là, il observa, étudia et ses préjugés se dissipèrent petit à petit. Comme il le disait lui-même le jour de son baptême: " En contact continuel avec les prêtres et les religieuses j'ai constaté que tout ce que j'avais lu et entendu contre la religion n'était qu'erreurs et mensonges, cela me fit réfléchir et me fit voir le vrai chemin "

Le Rév. M. Giroux, curé de la paroisse, toujours actif et zélé pour ses ouailles, se fit le catéchiste du néophyte. Ce fut la planche de salut. En effet, par la bonté, la délicatesse et les ferventes prières du vénéré Pasteur, M. Hick manifesta le désir de se faire catholique. Tous applaudirent à cet heureux changement; car il est l'ami intime et même un des membres de cette belle petite famille du couvent. Par son amabilité et sa douceur, le bon vieillard a su s'attirer tous les cœurs.

Au nouveau chrétien, nous souhaitons sincèrement, encore bien des années heureuses; alors, il pourra se persuader de plus en plus, que la vraie source du bonheur se trouve uniquement dans la religion catholique.

M. P.

GRANDE VISITE.

Nous avons eu le plaisir de posséder parmi nous durant quelques jours. les RR. Pères Lacombe et Leduc, O.M.I., Vicaires-Généraux du diocèse de St Albert.

Il y avait deux ans que le R. P. Lacombe n'était pas venu à St Boniface. Aussi, on se l'est disputé de tous les côtés.

Le R. P. Lacombe n'a pas voulu faire mentir ses chers sauvages; et malgré son extrême fatigue, il a montré qu'ils avaient raison de l'appeler: "Assiou kitsi pappi" "Celui qui a le cœur bon"

A la demande de Mgr Dugas, curé de la paroisse, le R. Père a prêché à la grand'messe.

Avec une bien grande amabilité, il a aussi répondu à l'appel du R. P. Recteur du Collège de St Boniface.

Durant près de deux heures il a su distraire et édifier tout le personnel du Collège, par le récit toujours si beau de sa vie de Missionnaire.

Dimanche soir, le bon Père ne voulut pas non plus refuser à Monseigneur, qui lui demandait de bien vouloir faire une petite visite chez les Sœurs Oblates du S. C. et de M. I. Le bon Père a raconté là, trois des innombrables épisodes de sa vie de missionnaire: La conversion de François le vieux chef sauvage. La rançon de Marguerite la captive Pied-Noir et Marie la femme Sarci, abandonnée.

Nous serions heureux de pouvoir redire à nos lecteurs, ces histoires vécues par l'Apôtre Oblat; mais, ce que nous leur souhaiterions de tout cœur, c'est d'avoir le bonheur de les entendre de la bouche même de celui qui en fut le héros, et qui, pour mieux faire comprendre à tous le prix d'une âme, consent volontiers, à s'en faire le bien humble narrateur.

Les Révérends Pères sont partis lundi matin, 18 février, pour Montréal.

A TRAVERS LE DIOCESE.

DEUX NOUVELLES ÉGLISES 1906-1907 GRAYSON KILLALY
SUR LA BRANCHE DE KIRKELLA, SASKATCHEWAN.

Ces deux églises sont terminées en dehors; mais il faudra encore quelques semaines pour achever l'intérieur.

GRAYSON — deviendra la résidence des Rds Pères Oblats;
R. P. Kasper, O.M.I.

L'église mesure 40 pieds de largeur sur 95 pieds de longueur, et la hauteur de la tour est de 75 pieds.

La maison des Rds Pères est presque terminée; mais non encore occupée.

KILLALY. — L'église mesure 30 pieds de large par 70 pieds de long. — Les postes à visiter sur cette ligne du Pacifique Canadien (Kirkella Branch), où se trouve aussi la résidence d'Esterhazy; (Rév M. Gerritsma) sont.

Lemberg — Balcarès, près de Qu'Appelle — Lifton — Dysart (Il y a une chapelle, 1906) — Copas — Southey — Earl Grey — Strassbourg — A 40 milles au nord se trouve Wolfs' hein.

Partout il faut savoir l'anglais, et l'allemand, et parfois le français.

LES BICHES A L'ENCLOS!

On écrit de Ste Rose, à Monseigneur:

Tout va bien ici; mais la température est toujours extrêmement froide.

Ceci n'empêche pas les biches de faire un véritable dommage à ceux qui possèdent du foin dans la prairie. On s'en est plaint au Gouvernement la semaine dernière, et il a répondu de les mettre à l'enclos. Profitant du conseil, deux propriétaires en ont mis à l'enclos, vendredi et samedi..... à coups de carabines.....

LES COULEUVRES QUI SORTENT EN PLEIN HIVER.

Un Métis de St Vital a vu des couleuvres gelées sur la neige, dans le bois, non loin de la Rivière-Rouge. Or, Mgr Provencher interrogé un jour à ce sujet, aurait dit:

"C'est signe d'eau haute!"

Aurions-nous l'eau haute, c'est-à-dire une inondation ce printemps?

Espérons que non!

REMERCIEMENTS

Les CLOCHES de St Boniface sont heureuses de remercier M, le Directeur de l'École Normale et son dévoué Assistant,

de la bienveillance avec laquelle ils ont accueilli notre Directeur.

Grâce à l'empressement de ces Messieurs, seize signatures d'instituteurs et d'institutrices, sont venues s'ajouter à la liste de nos abonnés.

Ces nouveaux amis, nous en sommes persuadés, tiendront à suivre l'exemple de leurs maîtres, et seront désormais les protecteurs de l'œuvre religieuse et nationale que nous poursuivons.

Nos meilleurs remerciements aussi, au distingué avocat, ancien bâtonnier du Barreau de Montréal, si nous ne nous trompons pas, qui s'est non seulement acquitté de son abonnement annuel, mais veut encore nous obliger à vivre en nous soldant quatre autres années d'avance. Qu'il soit assuré que les CLOCHES de St Boniface veulent non seulement vivre, mais encore, croître et grandir; ce qu'elles ne manqueront de faire, si, beaucoup de nos abonnés suivent son généreux exemple.

LA FRATERNITÉ MAÇONNIQUE

Les très chers Frères Maçons, députés à la Chambre Italienne, ont donné, le 22 décembre 1906, un superbe exemple de la fraternité qui les anime. Les injures, les insultes et les coups de poings ont été distribués sans compter. Les Chers F. se sont dit publiquement de petites vérités. Les députés et les habitués des tribunes ont pu apprécier à sa juste valeur, la douceur de la fraternité maçonnique; et se faire une idée de la suavité du régime que la "secte" prépare à toutes les nations qui se courbent devant elle.

DECES.

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs:
M. Corinne Corriveau, dite Sœur St. Placide, des Sœurs de la Charité de Québec.

Sœur Marie-Raynald, Bridjet Kenney, des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, décédée à Oakland, Californie.

Melle Denise Taillon, décédée à St. Michel de Napierville, B. Q.